

# Compte-Rendu de la CAP

## des 23 et 24 octobre 2013

**S.A.C.D.D**

---

<a href="#">Déclaration FORCE OUVRIERE</a> .....	2
<a href="#">Déroulement de la cap</a> .....	3
<a href="#">Promus SACDD Classe Exceptionnelle</a> .....	5
<a href="#">Promus SACDD Classe Supérieure</a> .....	9
<a href="#">Les Coordonnées de vos élus</a> .....	18

## DÉCLARATION FORCE OUVRIERE

Aujourd'hui, nous sommes, enfin, réunis pour la CAP promotions des SACDD après de multiples péripéties.

Les SACDD ont été et sont bien maltraités dans ce ministère et notamment avec la fusion des corps et le NES.

**FORCE OUVRIÈRE** vous demande de reconnaître les SACDD car votre Institution les ignore et les méprise parfois. Cette exigence de « considération » a été sans ambiguïté rappelée le 23 septembre au secrétaire général du ministère.

**FORCE OUVRIÈRE** exige que cette commission administrative paritaire ne soit pas encore une fois la démonstration des défaillances persistantes de la gestion des ressources humaines du MEDDE-METL. Dans un contexte toujours plus tendu en terme de charges de travail et de manque de lisibilité, les perspectives sont révoltantes. Les incohérences et les décalages entre le discours politique et les actes posés sont flagrants.

Nous ne parlerons pas de la non revalorisation du point d'indice qui reste gelé depuis 5 ans déjà et du pouvoir d'achat des agents qui au mieux stagne.

Certains pouvaient espérer un léger mieux avec la possibilité d'un avancement via les TA ou les examens professionnels, maintenant cela n'est même plus le cas. En effet, cette espérance a été balayée par les taux pro/pro au rabais proposés par la DGAFP.

Il est inutile que notre administration se satisfasse (*synonyme!*) des taux obtenus par rapport aux tendances présentées début septembre, la DRH est parfaitement consciente du nombre de postes perdus pour les SACDD. Tout comme les agents ont parfaitement compris qu'il leur sera difficile d'avoir un déroulement de carrière en catégorie B.

Depuis des mois, **FORCE OUVRIERE** alerte l'administration sur le mal être des SACDD et sur leurs attentes légitimes. Mais l'administration fait semblant de ne pas nous entendre pour ne pas être obligé de répondre à nos demandes. Elle se contente de faire des promesses que finalement, elle ne tient pas. Aujourd'hui, les SACDD et leurs élus **FORCE OUVRIERE** n'acceptent plus la façon dont est considéré le dossier des SACDD.

Le 23 septembre, M. MAZURIC s'est engagé à travailler sur la gestion des SACDD en se basant sur le rapport d'expertise du CGEDD.

**FORCE OUVRIERE** demande à être écouté et associé à ce chantier dans le cadre d'un véritable dialogue social. **FORCE OUVRIERE** ne sera pas complice d'une nouvelle mise en scène trompeuse de concertation comme celles auxquelles nous avons assisté pour la fusion des corps ou la gestion des promotions. Le résultat de cette absence d'écoute, la DRH ne peut que confirmer, a été navrant.

Concernant les promotions 2013, **FORCE OUVRIERE** vous rappelle madame la présidente, que les modalités de promotions ont été imposées aux organisations syndicales lors de la réunion du 8 janvier 2013.

A l'issue de cette réunion, après avoir modifié à la marge les critères de promotions, la DRH a envoyé aux services la circulaire promotion sans plus de concertation que ces deux petites heures de présentation!

**FORCE OUVRIERE** avait pourtant alerté la DRH concernant l'élaboration des tableaux TRGS avec une inévitable injustice pour les agents du corps des SACDD.

Dans le cadre des promotions, nous exigeons la promotion hors quota des TRGS.

Les SACDD doivent pouvoir atteindre le dernier niveau de grade sans pour autant attendre d'avoir atteint l'âge de la retraite.

**FORCE OUVRIERE** revendique également pour les SACDD :

- la reconnaissance des qualifications des SACDD;

- l'augmentation des ratios promus/promouvables pour permettre à l'ensemble des SACDD d'atteindre le dernier échelon du dernier niveau de grade du corps;
- la mise en place de véritables mesures dérogatoires pour l'accès à la catégorie A. Que notre administration soit satisfaite de la mise œuvre du CIGEM et s'auto-congratule tout comme certains syndicats des 20 postes obtenus pour le passage de B en A est méprisant pour le 1/3 des SACDD qui sont au 3ème niveau de grade et n'ont aucune réelles perspectives d'évolution de carrière
- la revalorisation du régime indemnitaire visant à un alignement sur celui du ministère de l'industrie.

**FORCE OUVRIERE** rejette la Prime de Fonction et de Résultats (PFR).

La PFR, que notre ministère s'est empressé de mettre en place contrairement à d'autres, est cette année encore vecteur d'injustice criante pour les SACDD.

En instaurant un pallier supplémentaire de la part fonction, les différences de montant du régime indemnitaire se sont aggravées, pouvant atteindre jusqu'à **2325 €** d'écart par an pour le même niveau de grade. Cette différence de traitement au sein d'un même corps est inacceptable et existe dans notre ministère uniquement ( ou exclusivement) chez les SACDD.

N'est-ce pas là encore, une preuve du discrédit des SACDD ?

**FORCE OUVRIERE** vous rappelle que 60% des SACDD ont une cotation de poste à 3,5.

Le professionnalisme, l'expérience et l'expertise des SACDD doivent être reconnus et valorisés par une répartition cohérente entre les grades et les niveaux de fonctions. Il est totalement anormal qu'un SACDD de classe supérieure ou de classe exceptionnelle soit positionné sur une part fonction de 3,5. Tout comme un SACDD de classe normale doit pouvoir avoir une cotation supérieure grâce à l'expérience acquise.

Cela permettrait davantage de fluidité dans la mobilité des agents.

La semaine dernière, FORCE OUVRIERE vous avait alerté sur la gestion dramatique de cette prime notamment lors d'une mutation AC vers SD ou d'un changement de poste avec une cotation inférieure. FORCE OUVRIERE avait exigé que ce dossier soit immédiatement pris en main par la DRH. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Nous vous rappelons que des agents vont être ponctionnés de la somme des trop perçus en fin d'année et pour certains le montant peut atteindre 700 €. **FORCE OUVRIERE** demande à ce que ce remboursement soit étalé dans le temps comme l'a été le versement.

Enfin, les représentants **FORCE OUVRIERE** des SACDD exigent que cette instance paritaire ne soit pas la chambre d'enregistrement des classements des DREAL. Ces classements sont souvent incompréhensibles pour les élus. Les critères, quand ils existent, sont différents d'une région à l'autre et rompent ainsi l'égalité de traitement entre les agents.

Merci de votre attention

Les élus à la CAP nationale

## DÉROULEMENT DE LA CAP

La CAP promotion 2013 s'est enfin déroulée après moult péripéties.

L'administration devait donner aux organisations syndicales les propositions des taux de promotions du TRGS et du tableau classique établies par le secrétaire général du ministère.

Cette note de proposition, qui pourrait se nommer l'arlésienne, a fait l'objet d'un long débat en pré-CAP. En effet, il semble que l'administration et les organisations syndicales n'ont pas participé à la même audience du 04 septembre et n'ont donc pas entendu la même chose!!

In fine, le TRGS représente en nombre de postes:

- 14 pour le passage à classe exceptionnelle sur un total de 89
- 20 pour le passage à classe supérieure sur un total de 225

L'administration n'a pas voulu répondre aux questions générales posées dans notre déclaration préalable et s'est contentée d'affirmer la main sur le cœur qu'elle ne méprisait pas les SACDD. On a vraiment l'impression d'être dans une mauvaise pièce de théâtre.

Passage catégorie A:

Concernant le CIGEM et les ratios pour le passage à la catégorie A, l'administration a répété qu'elle avait négocié avec la DGAFP le doublement de la clause dérogatoire. Comment peut-on se satisfaire d'une vingtaine de postes pour un corps de plus de 6000 SACDD dont environ 1900 SACDD Classe exceptionnelle qui espèrent une promotion rapide à attaché ?

**Force Ouvrière** exige un plan de requalification de B en A, permettant aux SACDD un véritable accès à la catégorie A.

PFR:

Sur la question de la PFR et la demande de **Force Ouvrière** de gérer les trop perçus rapidement, l'administration n'a pas fait le nécessaire auprès de ROR. **Force Ouvrière** exige que la circulaire PFR stipule qu'en cas de changement de poste en cours d'année et de changement de cotation de poste, la part fonction se mette à jour le mois suivant la nouvelle affectation et non pas en fin d'année.

Promotions:

l'exercice a été rapide puisque le temps a fait défaut ( les promotions à classe supérieure n'avaient pas pu être vues en pré-CAP). **Force Ouvrière** a demandé qu'à l'avenir une demie journée supplémentaire soit prévue pour l'examen des dossiers.

## PROMUS SACDD CLASSE EXCEPTIONNELLE

89 postes de promotion au grade de classe exceptionnelle ( tableau classique et TRGS)

Conditions statutaires pour le tableau classique :

- 1 an au 6ème échelon
- 5 ans dans le corps

Conditions de gestion :

- 1 an au 6ème échelon
- 5 ans dans le grade de classe supérieure.

La répartition des 89 postes se décompose comme suit :

- 79 dont 13 TRGS pour la spécialité administration générale
- 10 dont 1 TRGS pour la spécialité CTT

### Promus sur tableau d'avancement classique

**Date d'effet : 01/01/2013**

Dreal	Nom	Prénom	Service
Aquitaine	COUDERC	Josette	DDT 24
Aquitaine	CAPOT	Joëlle	Dreal
Aquitaine	COUPET	Françoise	DIR A
Auvergne	PONTON	Bernadette	DDT 43
Auvergne	LACOUTURE	Jacqueline	DDT63
Basse Normandie	GOUEREC	Catherine	DDT 61
Basse Normandie	PICHON	Martine	DREAL
Bourgogne	BONNY-LAMBERT	Dominique	DDT 58
Bretagne	GZYL	Isabelle	DDTM 56
Bretagne	AUREL	Sylvie	DDCS 56
Bretagne	MILLOUR	Isabelle	DDTM 35
Bretagne	LEGALL	Yves	DDTM 22
Centre	COCUAU	Brigitte	DDT 37
Centre	BONNAUD	Françoise	DDCSPP 18

<b>Dreal</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Service</b>
Champagne-Ardenne	CORDIER	Alain	DDT 52
Corse	BRUNINI	André	DDTM 2B
DRIEA	JAZE	Isabelle	DRIEA
DRIEA	PREVAUTEL	Martine	DDT 95
DRIEA	REMONDEAU	Christine	DRIHL
DRIEA	WYZGOLIK	Annick	DRIEA
Franche Comté	LAMBERT	Marie line	DDT 25
Haute-Normandie	THIERRY	Isabelle	DDTM 27
Languedoc-Roussillon	ROSET	Xavier	DDTM 30
Languedoc-Roussillon	MORET	Dominique	DDCSPP
Limousin	BRUNIE	Jacques	Dreal
Lorraine	VINEL	Muriel	DDT 57
Lorraine	BERNEL	Claude	DDT 54
Midi-Pyrénées	GINESTET	Denise	DDT 32
Midi-Pyrénées	NELIDOFF	Anne	Préfecture 81
MIGT 8	OMEZ	Patricia	Deal 974
MIGT 8	LISON	Lucie	Deal 971
Nord-Pas-de-Calais	NOWAK	Suzanne	DDTM 59
Nord-Pas-de-Calais	LOPPION	Laurent	DIR N
PACA	ROUVIERE-LEVACHER	Monique	DDT 05
PACA	BRESSIEUX	Alain	DDT 84
PACA	BEDIKIAN	Laurence	DDTM 13
Pays de Loire	TISSERAND	Colette	DIRM NAMO

<b>Dreal</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Service</b>
Pays de Loire	PETIT	Eric	Dreal
Pays de Loire	ROUGEMONT	Gérard	DIRM NAMO
Picardie	JOSELIN	Isabelle	Dreal
Poitou-Charentes	BLANCHARD	Mauricette	Dreal
Rhône-Alpes	PORCHER	Dominique	DDT 38
Rhône-Alpes	MEGE	Catherine	CETE
Rhône-Alpes	MACHADO	Michèle	DDT 26
Rhône-Alpes	HELSTROFFER	Richard	CETE
Rhône-Alpes	RAFFIN	Brigitte	DDT 01
Administration centrale	PORTEJOIE	Annick	CGEDD
Administration centrale	MIRRE	Lucette	DGALN
Administration centrale	IDALGO	Marc	SG
Administration centrale	WITKAMP	Marc	DGITM
Administration centrale	CHENEAU	Sylviane	CGDD
Administration centrale	BORVAL-PEINTURIER	Martine	SG
Administration centrale	ROUMIER	Isabelle	SG
Administration centrale	POUPON	Evelyne	ENPC
Administration centrale	DOUBREMELLE	Sylvain	CPII
Aviation civile	MONSIFROT	Patrick	SNIA
VNF	VERON	Marie-thérèse	DDT seine
VNF	SIMON	Pascal	DDT NE
Hors Ministère	ROUZEE	Nicole	M. def
Hors Ministère	PANOS-SANCHEZ	Claudine	ENIM
Hors Ministère	CLECH	Jean-Yves	ENIM

<b>Dreal</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Service</b>
Hors Ministère	PERESSE	Josiane	IFSTTAR
Hors Ministère	BERINGUER	Laure	ENSAM
Hors Ministère	LADRET	Martine	Mairie asnière
Permanents syndicaux et organismes sociaux	PETIT	Martine	Syndicat
Permanents syndicaux et organismes sociaux	VANDERRIELE	Kaci	Syndicat

### Promus SACDD Classe exceptionnelle au titre du TRGS

Promus au titre du tableau retraits au grade de classe exceptionnelle et CTT

Date d'effet : 01/01/2013

<b>Dreal</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Service</b>
Basse Normandie	LAMOURE	Patrick	Dreal
Basse Normandie	LUNESCHI	Marie-Françoise	DDTM 50
Centre	CARLE	Françoise	DDT 37
Franche Comté	CLEMENT	Ghislaine	DDT 39
Limousin	GUIBERT	Marylène	DDT 87
PACA	RICHARD	Martine	DDT 84
Pays de Loire	BOURDEAU	Catherine	DDT 72
Poitou Charentes	CAMILLERI	Liliane	DDT 17
Poitou Charentes	VINCENT	Patrick	DDTM 17
Rhône Alpes	FAURE	Bernadette	DDT 42
AC	YTHIER	Marc	DGITM



Dreal	Nom	Prénom	Service
Languedoc Roussillon	PECH	Michele	DDT 66
Nord Pas de Calais	HAMEL	Ghislaine	DDTM 59
Picardie	BIHET	Alfred	Dreal

### PROMUS SACDD CLASSE SUPÉRIEURE

225 postes répartis ainsi :

- 206 postes dont 19 TRGS pour la spécialité administration générale
- 19 postes dont 1 TRGS pour la spécialité CTT

### Promus sur tableau d'avancement classique

**Date d'effet :** 1<sup>er</sup> janvier 2013

Dreal	Nom	Prénom	Service
Alsace	KUHNER	Françoise	DDT 68
Alsace	LANOIX	Christiane	DDT 67
Alsace	FRISON	Anne Marie	Dreal
Alsace	MEYER	Jean-marc	DDT 68
Aquitaine	RIBETTE	Marie-Laure	CETE SO
Aquitaine	STRAHELI	Philippe	MIGT 4
Aquitaine	GUIGUEN	Stéphane	DDTM 33
Aquitaine	BADREAU	Ghislaine	Dreal
Aquitaine	BONSON	Sylvie	DIRA
Aquitaine	LAFFON	Arnaud	DDT 47
Aquitaine	MAGNET	Françoise	DDTM 64
Aquitaine	ARCHAMBEAU	Denis	DDTM 40
Auvergne	LOUBAT	Aline	DDT 43

Dreal	Nom	Prénom	Service
Auvergne	BEAUNE	Nicole	Dreal
Auvergne	JARRY-LACOMBE	Françoise	DDT 15
Auvergne	BEAL	Edith	DDT 63
Basse-Normandie	NEGRE	Christine	Dreal
Basse-Normandie	MACHUE	Didier	DDTM 14
Basse-Normandie	DESMOTS	Catherine	DDTM 50
Basse-Normandie	MARIE	Annick	Dreal
Basse-Normandie	PICHON	Jérôme	DDCS 14
Bourgogne	FLE	Françoise	DDTM 89
Bourgogne	EMMANUEL	Philippe	DDT 58
Bourgogne	FROMENT	Sindie	DDT 71
Bourgogne	NIEUTIN	Maryse	Dreal
Bretagne	ROSSI	Olivier	DDTM 56
Bretagne	RAKOTOARISOA	Nadine	DDTM 56
Bretagne	GARNIER	Myriam	DDTM 35
Bretagne	NICOL	Anne-Chantal	DDTM 56
Bretagne	MARCHAND	Pascal	DDTM 22
Bretagne	MOYON	Anne-Marie	DDTM 22
Bretagne	DESMOTS	Roselyne	DIR O
Bretagne	RAHYER	Nathalie	DDTM 35
Bretagne	LE STRAT	Gwenaelle	DDCS
Centre	LANOY	Joëlle	DDT 36
Centre	CRANNEY	Denis	DDT 36
Centre	SAUGER	Thierry	DDT 41

Dreal	Nom	Prénom	Service
Centre	SIGOT	Nadine	DDT 45
Centre	GIRARD	Marie-Jeanne	Dreal
Centre	TOUZET	Sonia	DDT 18
Centre	VASSORT	Isabelle	Pref
Champagne-Ardennes	ROBIN	Catherine	DDT 08
Champagne-Ardennes	CORVISIER	Céline	DDT 51
Champagne-Ardennes	BLONDELLE-MASSON	Martine	DDT 70
Corse	FRANCHI	Jean	DDTM 2B
Corse	OHLMAN	Magali	Dreal
Franche-Comté	PROTHIN	Jean-Claude	DDT 90
Franche-Comté	CHAPPE	Marie-Hélène	Dreal
Franche-Comté	LOUIS	Marie-Francine	DDT 39
Franche-Comté	MAIROT	Marie-Josée	DDT 70
Haute Normandie	DESPREZ	Marie-Christine	DIR NO
Haute Normandie	MORIN	Jocelyne	DIR NO
Haute Normandie	HARNAY	Marie-Pierre	Dreal
Haute Normandie	SCHULTZE	Corinne	DDCS 76
Haute Normandie	GARRIOT	Sylvie	CETE
DRIEA	LAFONTAINE	Annie	DDT 78
DRIEA	TISSIER	Muriel	DRIEA/DIRIF
DRIEA	DELMOTTE	Annie	DDT 95
DRIEA	IBENE	Isabelle	DRIEA
DRIEA	DJENNADI	Louisa	DRIEA/CSR
DRIEA	GILLE	Didier	DDT 95

Dreal	Nom	Prénom	Service
DRIEA	MENCE	Guy	DRIEA/UTEA 93
DRIEA	LUCET	Isabelle	DRIHL/UTHL 93
DRIEA	LLABRES	Frédéric	DRIEA/CSR
DRIEA	BENARD	Fabien	DDT 77
DRIEA	MOUSTIN	Raphaël	DDT 78
DRIEA	PONTONNIER	Jérôme	DDT 91
DRIEA	AIRAUD	Emmanuelle	DRIEA/SA
DRIEA	VANNIER	Danielle	DRIHL/UTHL
DRIEA	CAUVIN	Jean-Luc	DRIEA/SCEP
DRIEA	THEVENIN	Laurence	DDT 78
DRIEA	FOURRAT	Sylvie	DDT 77
DRIEA	DEPIESSE	Marie-hélène	DRIEA
Languedoc-Roussillon	BENARD	Christophe	Dreal
Languedoc-Roussillon	HUGUET	Sylvette	PNC
Languedoc-Roussillon	PLANTIER	Betty	DDTM 30
Languedoc-Roussillon	ERRE	Dominique	DDTM 66
Languedoc-Roussillon	EDLICH	Marlène	Dreal
Languedoc-Roussillon	GOT	Brigitte	DDTM 30
Limousin	CORNILLE	Philippe	DDT 87
Limousin	TIXERONT	Marie-Laure	DDT 19
Limousin	BRAC	Béatrice	DREAL
Lorraine	MOUELLIC	Joëlle	DDT 55
Lorraine	MILLOT-EMBARECK	Séverine	DDT 54
Lorraine	MARTIN	Patricia	DIR E

Dreal	Nom	Prénom	Service
Lorraine	CHRISTAL	Cathy	DDT 88
Lorraine	PAYEN	Régine	DDT 57
Lorraine	HURNI	Christelle	DDT 54
Midi-Pyrénées	DUMORA	Nathalie	DDT 65
Midi-Pyrénées	CLEMENT	Karine	DDT 12
Midi-Pyrénées	BONNEMAISON-FARRERO	Marie-José	DDT 31
Midi-Pyrénées	ROQUES	Martine	DDT 46
Midi-Pyrénées	TREILLET	Eliane	DDT 81
Midi-Pyrénées	MORA	Anne-Marie	PNP
Midi-Pyrénées	MAZUEL	Viviane	DDT 32
Midi-Pyrénées	COLOMBIES	Francis	Dreal
Midi-Pyrénées	PEDECHE	Philippe	DDT 82
MIGT 8	CLERVIL	Eliane	DEAL 974
MIGT 8	DECAUX	Frédéric	DEAL 976
MIGT 8	PROCIDA-LIN	Ketty	DEAL 971
MIGT 8	PATCHAI	Marie-Tania	DEAL 976
MIGT 8	BELLON	Joseph	DEAL 974
MIGT 8	ZAIRE-ALAMELIE	Sandra	DEAL 972
MIGT 8	RILOS	Hugues	CR 972
Nord-Pas-de Calais	LEBLOND	Pascale	Dreal
Nord-Pas-de Calais	JADEM	Nathalie	Dreal
Nord-Pas-de Calais	RAUX	Eric	DDTM 62
Nord-Pas-de Calais	BODARD	Géraldine	CETE

Dreal	Nom	Prénom	Service
Nord-Pas-de Calais	TAILLIEZ	Lucie	CETE
Nord-Pas-de Calais	LEFEBVRE	Jean-Marc	DDTM 59
Nord-Pas-de Calais	DESEURE	Jacqueline	DDTM 59
Nord-Pas-de Calais	DUPONT	Steve	DIR N
PACA	CALLAND	Fabienne	DDTM 83
PACA	OHANIAN	Françoise	CETE
PACA	BORDY	Jérôme	DDTM 06
PACA	MILLION-BACCELLI	Georgette	Dreal
PACA	SALDUCCI	Nancy	DDTM 13
PACA	ARNOULD	Philippe	DDT 84
PACA	RIOU	Colette	DDTM 83
PACA	RIZZO	Claudine	CETE
PACA	BAZIN	Marie-Hélène	MIGT 5
PACA	REISCH	Emmanuelle	DDTM 13
PACA	CRAGUE	Anne-Laure	DIRM Med
PACA	LELONG BOUAZIZ	Maryse	DREAL
Pays de Loire	MOREAU	Myriam	DDTM 85
Pays de Loire	LE MOING	Elsa	CETE
Pays de Loire	JEGOUX	Danièle	DDTM 44
Pays de Loire	GRANDJEAN	Isabelle	Dreal
Pays de Loire	NEZET	Lionel	DIRM NAMO
Pays de Loire	HOUET	Sylviane	DDT 49
Pays de Loire	DENOS	Cécile	DDT 72
Pays de Loire	JUTTIN	Huguette	DDCS 72

Dreal	Nom	Prénom	Service
Picardie	DE LANDTSHEER	Viviane	DDT 60
Picardie	RETY	Francine	DDT 60
Picardie	ROYON	Véronique	DDTM 80
Picardie	ZOTNA	Virginie	Dreal
Picardie	FALEMPIN	Pierrette	DDT 02
Poitou-Charentes	SIMONNET	Eric	Dreal
Poitou-Charentes	FAVRE	Viviane	DDTM 17
Poitou-Charentes	LUNDI	Line	DDT 86
Poitou-Charentes	MORA	Marie-Laure	DDT 79
Poitou-Charentes	XIBERRAS	Valérie	DDT 16
Rhône-Alpes	AUCOURT	Claire	DDCS
Rhône-Alpes	HOVETTE	Sylvie	DIR CE
Rhône-Alpes	RIETSCH	Axel	Préfecture
Rhône-Alpes	GOUNON	Nathalie	DDT 07
Rhône-Alpes	CASSENX	Laurence	DDT 26
Rhône-Alpes	DITTA	Joël	DDT 74
Rhône-Alpes	SADOUX	Emma	DDT 73
Rhône-Alpes	LEDOUX	Valérie	DDT 26
Rhône-Alpes	DEGROISSE	Valérie	DDT 73
Rhône-Alpes	GUTTON	Arlette	DDT 38
Rhône-Alpes	TENDIL	Celine	CETE
Rhône-Alpes	BERGOUIN	Claude	DREAL
AC	CORROTTE	Hervé	STRMTG
AC	FAMARO	Marie-Claude	SG

Dreal	Nom	Prénom	Service
AC	PROUST	Joel	SG
AC	FAIVRE-PERARD	Georgette	DGITM
AC	L'HOMOND-FERNANDEZ	Sally	DGALN
AC	BENOIST	Marie	CGDD
AC	FAUTSCH	Marie-Christine	SG
AC	XIMENES	Eric	SG
AC	BRICHE	Dominique	CMVRH
AC	SINGIER	Bertrand	DDT 68
AC	LE PANN	Marlène	SG
AC	THOMAS	Yvette	DGITM
AC	ROYON	Laure	DGALN
AC	MOST	Vincent	SG
AC	POREE	Evelyne	CGDD
AC	LECUIVRE GRILLO	Nathallie	SG
AC	LE MOIGN	Benoit	SG
AC	MORIN	Annie	CMVRH
AC	MALAGUARNERA	Nelly	SG
AC	HENRY-LAURENT	Denise	Cabinet
AC	MORENO	Daniel	CPII
VNF	CHARTON	Françoise	DT Rhône
VNF	BETATO	Josyane	DT SO
VNF	QUENOT	Joëlle	DT Centre
VNF	BARBIER	Nicole	DT Seine
VNF	VEILLOT	Sylvie	DDT Seine



Dreal	Nom	Prénom	Service
Hors Ministère	PATRON	Valérie	EA Bx
Hors Ministère	BRUN	Françoise	ESID Lyon
Hors Ministère	LAURENT	Corinne	DSCR
Hors Ministère	GUEZILLE	Sandra	ENIM
Hors Ministère	BAILLY	Sylviane	CGT
Hors Ministère	CORBIN	Jean-michel	IFSTTAR
Syndicat et permanents associatifs	CARPENTIER DALLENNES	Nathalie	Syndicat

### Promus SACDD Classe supérieure au titre du TRGS

Promus au titre du tableau retraits au grade supérieur administration générale et CTT

Date d'effet : 01/01/2013

Dreal	Nom	Prénom	Service
Bourgogne	DETHAN	Marie-France	DDT 89
Bretagne	LE - FAUCHEUR	Christine	DDTM 22
Champagne-Ardenne	MARIE	Sylvie	DDT 10
Franche-Comté	HINTZY	Patrice	DDT 25
MIGT 8	HERAULT	Marie-Josette	Deal 973
AC	BONNET	Martine	CGDD
Bretagne	HOUITTE	Marie-Jeanne	Dreal
Nord-Pas-de-Calais	LEMAITRE	Bernard	DDTM 62
PACA	LUCCHINI	Marie-Thérèse	DDTM 13

Dreal	Nom	Prénom	Service
PACA	SALET	Jean-Paul	DDT 05
Picardie	BIGLIETTO	Luisa	DDT 60
Syndicat	RINALDO	Américo	Syndicat
Pays de Loire	MARCHAND	Bruno	DDT 49
Auvergne	MERAL	Gilbert	DDT 15
Basse Normandie	LECONTE	Guy	DDT 61
Haute Normandie	LAMBERT	Micheline	DDTM 27
Ile de France	LESENEY	Arlette	DDT 78
VNF	PARIZE	Sylviane	DT Seine
Pays de Loire	FOUCHER	Maryvonne	Dreal

### LES COORDONNÉES DE VOS ÉLUS

Stéphanie FERRARI-PAILLET 05 56 73 14 76 [Stephanie.Ferrari-Paillet@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Stephanie.Ferrari-Paillet@developpement-durable.gouv.fr)  
 Jean-Claude MONGE 05 56 24 84 74 [Jean-Claude.Monge@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Jean-Claude.Monge@developpement-durable.gouv.fr)  
 Céline RASPAUT 03.86.48.41.39 [celine.raspaut@yonne.gouv.fr](mailto:celine.raspaut@yonne.gouv.fr)  
 Jacqueline BALZA 01.40.81.24.21 [jacqueline.balza@i-carre.net](mailto:jacqueline.balza@i-carre.net)  
 Cathy GUILLAUMEL 04 91 39 69 85 [JCathy.Guillaumel@developpement-durable.gouv.fr](mailto:JCathy.Guillaumel@developpement-durable.gouv.fr)  
 Jacques DOTU 05 61 58 54 12 [jacque.dotu@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jacque.dotu@developpement-durable.gouv.fr)  
 Permanence à l'Arche de la Défense ( 01.40.81.24.20 7 01.40.81.24.13  
[fo-snpetultem@i-carre.net](mailto:fo-snpetultem@i-carre.net)

---

### Bulletin d'adhésion

Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.

Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière PETULTEM.

NOM :

PRENOM :

SERVICE :

INM (indice net majoré) :

ADRESSE :

TELEPHONE :

*Désormais la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt en lieu et place de la réduction d'impôt sur les cotisations . En effet, tous les salariés, même non imposables, bénéficieront de ce crédit d'impôt pour les cotisations syndicales.*

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

**SN FO-PETULTEM**

**MEDDE - Plot I - Arche de la Défense - Colline Sud – 30, Passage de l'arche**

**92055 - La Défense Cedex 04**

